



Strasbourg, 20/01/2010

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet : www.edqm.eu

LA DEQM ET INFARMED TRAVAILLENT DE CONCERT POUR FORMER LES FONCTIONNAIRES AUX MANIÈRES DE LUTTER CONTRE LA CONTREFAÇON DE MÉDICAMENTS ET DE PROTÉGER LA SANTÉ PUBLIQUE

21-22 JANVIER 2010, LISBONNE, PORTUGAL

La Direction Européenne de la Qualité du Médicament & Soins de santé (DEQM, Conseil de l'Europe) organise une formation régionale sur les « Meilleures pratiques en matière de lutte contre la contrefaçon des médicaments et de protection de la santé publique ». L'Autorité nationale portugaise du médicament et des produits de santé (Autoridade Nacional do Medicamento e Produtos de Saúde, INFARMED) accueille et co-organise cette formation les 21 et 22 janvier 2010. Pour la première fois, ce concept de formation sera proposé au niveau régional, avec des participants ne provenant plus seulement d'Europe mais aussi, par exemple, des pays lusophones d'Afrique (Angola, Cap-Vert, São Tomé-et-Principe) ou de pays d'Amérique du Sud (Brésil, Chili, Mexique et Pérou).

La formation vise à mieux sensibiliser les représentants des autorités de réglementation du médicament ou des autorités policières et douanières à la contrefaçon des médicaments, en suggérant les meilleures pratiques, en examinant les domaines d'amélioration de la coopération et les moyens d'y parvenir et en proposant un forum interactif de discussion et de partage d'expériences. Pendant ces deux journées, les participants examineront des études de cas basées sur des situations réelles et seront encouragés à utiliser les réseaux multisectoriels via les points de contact uniques (PCU).

La contrefaçon des médicaments met en danger la santé publique et ce concept de formation constitue un élément clé des efforts de la DEQM en matière de protection et de promotion de la santé publique et de lutte contre les menaces envers la santé publique posées par la contrefaçon des médicaments et les crimes similaires. Avec le soutien des autorités nationales, la DEQM organise régulièrement des formations pour aider les pays à lutter plus efficacement contre la contrefaçon des médicaments. Plusieurs sessions de formation ont déjà été organisées pour les États membres du Conseil de l'Europe depuis 2007 et, à ce jour, plus de 100 fonctionnaires de 40 États membres ont achevé la formation.

Sur un plan plus général, le Conseil de l'Europe prépare un traité international juridiquement contraignant, une convention contre la contrefaçon de produits médicaux et les crimes connexes menaçant la santé publique, qui sera également ouvert à la participation des états non européens. La convention devrait être ouverte à la signature en 2010.

Contact DEQM : Caroline Larsen-Le Tarnec,
Division Relations Publiques
Tél. : +33 (0) 3 88 41 28 15
E-mail : caroline.letarnec@edqm.eu
<http://www.edqm.eu>

Contact INFARMED : Pedro Faleiro
Information and Communication Department
Tél. : + (351) 21 798 71 33
E-mail : pedro.faleiro@infarmed.pt
<http://www.infarmed.pt>

Note à l'intention des rédacteurs

Les travaux de la DEQM contribuent efficacement à la lutte contre la contrefaçon des médicaments et les crimes similaires en assurant une coordination à divers niveaux entre les états européens :

- l'élaboration de normes de qualité communes et obligatoires pour tous les médicaments (la Pharmacopée européenne, qui couvre plus de 2000 médicaments) et matières de référence ;
- l'établissement d'un système de coopération entre les laboratoires officiels de contrôle des médicaments (OMCL) en Europe (environ 80 laboratoires dans 35 pays) ;
- la conduite d'un programme d'activités visant à aider les États membres dans la prévention et la gestion des risques pour la santé publique posés par les médicaments issus de la contrefaçon et les crimes similaires par le Comité d'experts sur la réduction des risques de santé publique liés à la contrefaçon des médicaments et à la criminalité connexe. Les priorités de travail en cours sont cohérentes et comprennent la promotion de la coopération, via des réseaux multidisciplinaires entre les autorités concernées de santé et de police, la facilitation de la communication entre les autorités, les intervenants de l'industrie pharmaceutique et de la chaîne de distribution et le renforcement de l'intelligence et des connaissances pour aider les autorités à assurer la protection de la santé publique contre les crimes susmentionnés.



Grâce à ses activités visant à lutter contre la contrefaçon des médicaments et les crimes similaires menaçant la santé publique, le Conseil de l'Europe contribue activement à la mise en œuvre d'une exigence de haut niveau en matière de protection de la santé publique et de promotion des droits de l'homme et la dignité humaine.

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 états membres.